

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE L'YONNE

MAIRIE DE VEZELAY



89450 VEZELAY

☎ : 03 86 33 24 62  
accueil@vezelay.fr

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES ARRÊTÉS DU MAIRE  
AR\_052\_2022

**CIRCULATION PAR INTERMITTENCE**  
du 24 octobre au 8 novembre 2022

Le Maire de la Commune de VEZELAY ;

**Vu** le décret N° 54-724 du 10/07/54 portant règlement sur la police de la circulation routière ;

**Vu** l'ordonnance N° 5812-16 et les décrets N° 58-2-7 du 15/8/58 ;

**Vu** les articles L. 2213-1 et L. 2213-2 du Code Général des Collectivités Territoriales traitant du problème de circulation ;

**Vu** la demande formulée par le régisseur général de la Société Bonne Pioche dans le cadre du tournage d'un long métrage intitulé "C'est le Monde à l'Envers" dont le décor principal se situe à la ferme de la Maladrerie ;

**Considérant** que le synopsis fait état qu'il n'y a plus d'essence et que les gens ne circulent plus, il y a lieu de prendre toutes les mesures nécessaires pour optimiser les prises des vues et coller au plus près du scénario ;

-----  
**ARRÊTE**

**Article 1 :** La circulation des véhicules, et des piétons, sera contrôlée par intermittence, sur la route intitulée "voie communale n°3 de Fontenay près Vézelay à Vézelay" entre la Résidence Girard de Roussillon et le croisement pour se rendre à Fontenay ou Foissy près Vézelay, sur la période du lundi 24 octobre au mardi 8 novembre 2022 inclus.

les temps d'attente des usagers seront réduits au minimum.

**Article 2 :** la signalisation et l'intermittence seront assurées par les organisateurs.

**Article 3 :** Les véhicules d'urgence et les transports scolaires pourront passer sans délai.

**Article 4 :** Monsieur le Maire de Vézelay est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Vézelay,

Fait à Vézelay, le 06 octobre 2022

Le Maire,  
Hubert BARBIEUX

